

Terreneuve	2,100	2,700
Norvège.....	3,615	3,610
Pérou.....	3,040	5,165
Russie.....	6,000	6,000
Espagne et Portugal	53,225	53,720
Suède.....	480	520
Etats-Unis	239,241	265,156
	434,329	473,818

L'INDUSTRIE BELGE

Le Recensement général des industries et métiers de Belgique, à la date du 21 décembre 1896, n'est pas encore complètement publié par l'Office du travail. Mais on vient d'en consigner les éléments principaux dans une statistique d'ensemble, de laquelle il résulte que, à ce moment-là, les divers groupes industriels de Belgique occupaient 1,101,000 personnes, soit 836,000 hommes et 265,000 femmes.

La plus grande industrie, ou, si l'on préfère, celle qui fait travailler le plus grand nombre de personnes, est l'industrie textile très répandue, on le sait, en Belgique avec deux centres principaux : Gand, pour les filatures et tissages de coton et de lin ; Verviers, pour les peignages, les filatures et les tissages de laine. Elle fait travailler 160,000 personnes.

Le vêtement occupe, tant dans certains établissements de quelque importance que dans les ateliers familiaux, un ensemble de 131,000 personnes. Les charbonnages emploient 129,000 ouvriers et ouvrières ; les carrières, 36,000 ; la métallurgie et la construction mécanique comptent 108,000 travailleurs ; la céramique, la verrerie et les produits chimiques, 51,000 ; les produits alimentaires, 90,000 ; le bâtiment, 93,500 ; les bois et ameublements, 88,500 ; les peaux et cuirs, 57,600, etc.

Les éléments constitutifs des exportations belges ne sont pas absolument identiques aux résultats de ce recensement. Il n'y a pas à s'en étonner, car la consommation intérieure est le premier marché offert à la production industrielle belge et, quelquefois aussi, pour quelques produits, il y a lieu de tenir compte de l'importation en Belgique de produits similaires fabriqués à l'étranger. Toutefois, l'industrie textile—filature ou tissage—arrive encore en tête avec un ensemble de ventes se chiffrant, pour 1899, par 187 millions de francs, auprès desquels on peut placer 11 millions et demi de lingerie et de vêtements confectionnés.

Les exportations de houilles, de coques et de briquettes sont montées à 120 millions et demi ; celles des pierres grises pour la construction

des marbres de diverses couleurs et des pavés n'ont pas été moindres de 38 millions. Les établissements métallurgiques ont fourni au dehors 52 millions et demi de zinc, 14 millions de plomb, 84 millions de fonte de fer et d'acier ouvrés ou mi-ouvrés, 59 millions de fer battu, étiré ou laminé, et les ateliers de construction mécanique ont exporté pour 125 millions de produits finis, dont 60 millions de voitures pour chemins de fer et tramways et 18 millions d'armes. Les verreries, glaceries et poteries ont fait près de 100 millions d'affaires avec l'étranger : il y a là une des branches les plus importantes de l'industrie du Hainaut.

Ces chiffres suffisent pour montrer la corrélation qui existe entre certaines branches de l'industrie belge et le commerce extérieur et pour indiquer à quel point la vie économique de la Belgique est liée au principe de la liberté commerciale. Aussi combien les guerres de tarifs et les conflits armés sont préjudiciables à l'existence matérielle de populations ouvrières qui ne vivent que des ventes plus ou moins lointaines de produits élaborés dans leurs tissages des Flandres ou dans leurs usines du pays wallon ! Pour ne citer qu'un exemple, les verreries belges, qui sont presque les plus importantes du monde, ont exporté 46 millions de francs de verres à vitres, sur lesquels 5 millions sont expédiés directement en Chine et au Japon ; et sur les millions envoyés en Angleterre beaucoup sont revendus à l'Extrême-Orient.

Or, les événements de Chine ont été un élément de trouble dans la verrerie belge et la diminution des ventes a été très sensible. Ainsi l'exportation des verres à vitres et des verreries ordinaires n'a été que de 3,550,000 kilos dans le premier semestre de 1900, au lieu de 4,473,000 dans la période correspondante de 1899. Cette réduction coïncidant avec un certain ralentissement des affaires, fut une des causes des grèves qui sévissent actuellement dans cette industrie, car certains chefs d'usine, en conflit depuis longtemps avec leurs ouvriers, se sont montrés d'autant moins disposés à la conciliation que l'état général du marché était peu satisfaisant.

Ce besoin d'expansion commerciale a poussé le gouvernement belge à conserver avec un soin jaloux les conventions commerciales qui ouvriraient ou maintenaient ouverts, aux produits industriels les centres de consommation étrangers.

D'ailleurs la Belgique peut voir

que les pays qui lui vendent le plus sont aussi ses meilleurs clients. Si elle prend 389 millions de marchandises à la France, elle lui en vend pour 316 millions. Elle livre une valeur de 485 millions à l'Allemagne, le Luxembourg compris, et en reçoit pour 285 millions. Son commerce avec l'Angleterre s'établit avec 312 millions à l'importation et 361 millions à l'exportation. Enfin, pour en terminer avec les Etats limitrophes, les Pays-Bas donnent 169 millions et en reçoivent 215.

De tous ces chiffres il résulte que la Belgique fait, tant aux entrées qu'aux sorties 2,561 millions d'affaires avec ses voisins immédiats, sur les 3,209 que représente son commerce total. Tous les Etats d'Europe en sont là, au surplus ; mais la Belgique, qui aurait pu se borner à profiter plus particulièrement de ces relations et à être le fournisseur des négociants exportateurs d'Angleterre ou des consommateurs allemands ou français, a voulu étendre son rayon d'action au dehors. C'est même là une caractéristique du mouvement économique de la Belgique, car cette expansion est le fait de l'initiative privée. S'il était du devoir de l'Etat belge de négocier avec les puissances étrangères des traités de commerce, c'était aux industriels, aux commerçants et aux financiers qu'il appartenait de mettre en valeur les régions ouvertes à leur activité. Ils n'y ont pas manqué.

Les bénéfices réalisés au cours de cette magnifique période d'affaires qui suivit la guerre franco-allemande avaient constitué en Belgique une masse de capitaux qui ne trouvèrent pas à s'employer tous quand la crise survint. Beaucoup avaient été affectés à des entreprises locales, notamment aux moyens de locomotion, chemins de fer sur routes et tramways. Car le grand mouvement de l'Etat créant des quantités de lignes ferrées nouvelles avait été accompagné et suivi de la création d'un réseau de transports urbains et vicinaux. Ce réseau, que l'on doit considérer comme l'auxiliaire naturel du réseau des chemins de fer d'intérêt général est un des plus complets qui existent ; cela n'a pas lieu, au surplus, d'étonner, en raison de la densité de la population qui donne le trafic et du bon marché du charbon de terre, qui économise les dépenses d'exploitation.

Pour rendre le papier incombustible.—On peut rendre le papier incombustible en le trempant dans une solution d'alun ; une fois sec, il ne brûlera pas.